

ADÉ

Séance du 20 novembre 2025

Membres en exercice :

13

Date de la convocation : 14/11/2025

Le vingt novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Marc BOYA.

Présents : 12

Présents : Jean-Marc BOYA, Marie-Claude LOPEZ-BOHOYO, Didier LOPEZ, Maryline CARASSUS, Xavier DUPUIS, Sandrine MILLET, Mathilde BOURDIEU, Manuel DUARTE, Davy GOURAUD, Marc JEANSON, Patrick LAYERLE, Florence POIZAC.

Pour : 12

Représentés : .

Contre : 0

Excusés : Sabine DAMBAX-RODRIGUES.

Absents : .

Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Mathilde BOURDIEU.

Objet : Renouvellement baux ruraux - DE_036_2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le bail de la parcelle communale cadastrée E245 arrive à expiration au 31 décembre 2025.

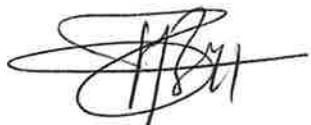
Monsieur Jean-Pierre DAMBAX souhaite le renouveler dans les mêmes conditions (*bail rural pour une durée de 9 ans pour 221,51€ annuel*).

Cette redevance sera révisée et titrée en octobre dès connaissance de l'indice de fermage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à signer tous les documents afférents à l'établissement d'un nouveau bail rural à Monsieur Jean-Pierre DAMBAX.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Le président de séance,
Jean-Marc BOYA



Le secrétaire de séance,
Mathilde BOURDIEU

